

Agenda 21 Action!

**Aménagement
Développement urbain
Information
Plan Local d'Urbanisme
Logement
Déplacement
Accessibilité
Plan de circulation
Adaptation
Pedibus
Réseau cyclable
Mobilité pour tous
Parking Relais
Sensibilisation des jeunes
Développement durable
Mixité sociale
Médiation
Concertation**

Encourager la participation de tous à la vie de la cité

**Lien social
Ilotage
Action de solidarité
Immeubles en fête
Accueil
Énergies renouvelables
Environnement
Maîtriser les déchets
Protection des ressources
Qualité de vie**

*Une synthèse
de la
Charte de Participation
est à votre disposition
en Mairie.
Elle est également
consultable sur
www.mairie-annemasse.fr*



Action 6

Contact
04 50 95 07 56



Pour que chacun puisse devenir acteur de son cadre de vie

Adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal, la Charte de la Participation précise les orientations et les engagements de la Ville d'Annemasse **pour une meilleure association des citoyens.**

S'appuyant sur les dispositifs en place depuis plusieurs années, cette Charte vise à **renforcer encore l'écoute, le dialogue et la transparence entre l'équipe municipale et les Annemassiens.**

La création des Conseils Consultatifs vise à :

- Expliquer et mieux faire comprendre aux Annemassiens les orientations et les décisions de la Municipalité
- Définir plus aisément des priorités dans les quartiers et mettre en œuvre des projets répondant mieux à leurs habitants

Participer c'est :

La Ville

Exprimer son avis sur les projets d'intérêt général et **contribuer** à leur élaboration

- ■ ■ avec les Conseils Consultatifs

Le Quartier

Parler du vécu quotidien et **obtenir des réponses**

- ■ ■ avec les Rencontres "Parlez-nous franchement"

Trouver des solutions rapides aux problèmes quotidiens

- ■ ■ avec les Visites Techniques

L'Ilot d'Habitation

Coproduire des solutions adaptées aux difficultés rencontrées

- ■ ■ avec le Groupe de Travail

Pourquoi

une Charte de la Participation?

La Charte de la Participation doit contribuer à **faire naître des idées nouvelles, enrichir le contenu des projets et faciliter leur appropriation** ainsi que **leur réalisation.**

Il s'agit de mieux répondre aux attentes des habitants et de restaurer le débat public.



L'avenir d'Annemasse, c'est l'affaire de



tous

**Plus d'informations
sur la création
des Conseils Consultatifs
Mairie d'Annemasse
04 50 95 07 00**